

Si vous n'avez pas d'accès internet...

Vous pouvez effectuer vos démarches de réservation et de paiement au bureau de la Maison de l'Enfance.

le guide
SPORT & JEUNESSE
CANTINE

ATTENTION !

Les présences sont réservables et payables d'avance.

Les réservations pour la **restauration scolaire, l'ALP, l'ALSH et les mercredis** sont validées en temps réel. Seules les réservations **ALSH vacances scolaires** sont **TOUJOURS** soumises à traitement par le service.

DÉLAI DE PRÉVENANCE VIA L'ESPACE FAMILLE :

- **restauration scolaire** : le jour même 8h
- **ALP** : le jour même 6h45
- **ALSH mercredi** : 36h avant le jour concerné
- **ALSH vacances scolaires** : 48h avant le jour concerné

ATTENTION ! Passés ces délais, il vous faudra contacter les services concernés.

Comment accéder à votre Espace Famille ?

- 1 Connectez-vous sur www.ville-baillargues.fr et cliquez sur l'icône du Petit Guide en page d'accueil
- 2 Authentifiez-vous (identifiant et mot de passe)

Comment réserver une activité ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur la dalle **GERER MES RESERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 Cochez le(s) jour(s) concerné(s) ou utilisez l'onglet « périodicité » pour appliquer une récurrence à vos réservations sur une période donnée.
- 6 Cliquez sur **ALLER A L'ETAPE 2 = le récapitulatif « RESERVATION » des jours réservés/supprimés s'affiche**
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « NOUS AVONS BIEN ENREGISTRE VOTRE DEMANDE » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

Comment supprimer une réservation ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur la dalle **GERER MES RESERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 Décochez le(s) jour(s) concerné(s)
- 6 Cliquez sur **ALLER A L'ETAPE 2 = le récapitulatif « RESERVATION » des jours réservés/supprimés s'affiche**
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « NOUS AVONS BIEN ENREGISTRE VOTRE DEMANDE » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

Comment régler vos réservations ?

- 1 Après authentification, cliquez sur **COMPTE FAMILLE**, dans la rubrique **MON COMPTE**
- 2 Créditez le montant indiqué à la ligne « **solde prévisionnel** »

ATTENTION !

Si vous avez des demandes **ALSH VACANCES SCOLAIRES** déposées mais non traitées, merci d'attendre le traitement de celles-ci pour régler.

ATTENTION ! LES RÉSERVATIONS SONT PAYABLES D'AVANCE !

Des questions à poser ? Des compléments d'information sur les différents services ? Le bureau vous reçoit tous les jours.

LUNDI / JEUDI / VENDREDI :

9h > 12h / 14h > 18h

MARDI : fermé le matin / 14h > 18h

MERCREDI : 9h > 12h / 13h30 > 18h

Téléphone : **04 67 87 41 93/95**



Ville de
Baillargues

le guide
SPORT & JEUNESSE
CANTINE

Vous voilà récemment Baillarguais et votre enfant va bientôt fréquenter nos services, voici donc une petite présentation rapide de notre organisation.

La Ville de Baillargues met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, voici les services à votre disposition pour vous faciliter le quotidien.



des actions, une dynamique, un esprit...



SERVICE SPORT ET JEUNESSE DE LA VILLE DE BAILLARGUES

Maison de l'Enfance André Valto
10 rue de la Chicane
34670 Baillargues
Tél. : 04 67 87 41 93/95
sportetjeunesse@ville-baillargues.fr



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de l'Hérault

